

Département de la MANCHE

Arrondissement de CHERBOURG

Canton de BARNEVILLE-CARTERET

Tel : 02.33.53.81.88

Fax : 02.33.53.03.20

Email : moitiersdallonne@wanadoo.fr

Site : www.lesmoitiersdallonne.com

République Française
Mairie des Moitiers d'Allonne
9 rue des Trois Forges
50270 LES MOITIERS D'ALLONNE
=====

A V I S D'ENQUETE PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme

Commune des MOITIERS D'ALLONNE

3^{ème} MODIFICATION DU PLU

Par arrêté n° 31.2014 du 12 juin 2014,

Le Maire a prescrit l'ouverture d'une enquête publique relative au projet d'une troisième modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune des Moitiers d'Allonne.

Les modifications portent sur le règlement du PLU en cours.

Le dossier avec registre d'enquête sera déposé pendant 32 jours consécutifs du lundi 30 juin 2014 au jeudi 31 juillet 2014 inclus à la Mairie des Moitiers d'Allonne.

Les pièces du dossier comprenant des informations environnementales seront mises aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie, à disposition des personnes qui désireraient en prendre connaissance et consigner éventuellement leurs observations sur le registre d'enquête.

Madame Antoinette DUPLENNE a été désignée en qualité de commissaire enquêteur titulaire par le président du Tribunal Administratif de Caen. Monsieur Gérard PASQUETTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur recevra en personne, à la mairie des Moitiers d'Allonne, les observations du public. Celles-ci pourront également lui parvenir par écrit à la mairie.

Les permanences en mairie seront tenues comme suit :

- Lundi 30 juin 2014, de 10h00 à 12h00,
- Mercredi 16 juillet 2014, de 14h00 à 16h00,
- Jeudi 31 juillet 2014, de 10h00 à 12h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête et seront consultables en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture pendant une durée d'un an.

A l'issue de l'enquête publique, après les conclusions et l'avis du commissaire-enquêteur, le projet de la 3^{ème} modification du PLU sera soumis au Conseil Municipal afin de l'approuver en tenant compte éventuellement des observations et avis formulés dans le cadre de l'enquête publique ainsi que des conclusions du commissaire-enquêteur.

Toute information sur le projet et communication des pièces du dossier pourront être obtenues auprès de Madame le Maire aux coordonnées suivantes :

Mairie des Moitiers d'Allonne, 9 rue des Trois Forges 50270 LES MOITIERS D'ALLONNE.

Fait aux Moitiers d'Allonne le 12 juin 2014
Le Maire, Michèle SONILHAC